

Interview

Interview de Hazan Sandra , Associé(e) de SALANS

Sandra Hazan et Matthieu Chernet, Salans " Un volet international à surveiller dès 2010 "

Propos recueillis par Audrey Spy

- [Imprimer](#)
- [Envoyer](#)
- [Revenir](#)

Vendredi 15 Janvier 2010



ISF, Carried Interest, réforme papillon, ETNC... les nouvelles dispositions fiscales passées au crible.

Riche en volume et en technicité, la loi de finance pour 2010 reflète quelques innovations fiscales en matière de private equity et de M&A. **Sandra Hazan et Matthieu Chernet**, respectivement associé et of counsel chez **Salans** nous les livre dans cet interview video.

Du côté des fonds d'investissement, certains éléments ont été précisés. Pour les holdings ISF, la limitation à 50 actionnaires est entrée en vigueur depuis juin dernier et ces structures vont voire plafonner leurs frais et commissions par un futur décret. Enfin, elles ont désormais un devoir d'information sous peine de sanction. Pour les gérants de **FIP et FCPI**, ils ont désormais un délai de 18 mois pour atteindre 50 % du quota d'investissement et de 16 mois pour les 100 %. Seuls ceux investissant à plus de 50% dans les JEI sont exemptés. Autre réforme significative concernant les fonds, le carried interest est désormais, soumis à une contribution sociale de 30 % s'il est traité fiscalement comme un salaire.

Sur le plan des opérations de M&A, la **réforme "Papillon"** représente une nouvelle forme d'intégration fiscale entre les maisons-mères et ses filiales permettant lors d'opérations d'acquisitions d'éviter certains reclassements de titres coûteux. D'autres évolutions apportées par la jurisprudence permettent de prendre en considération les spécificités juridiques d'autres pays. Au niveau international, 2009 a déjà été marqué par la chasse aux paradis fiscaux par les gouvernements avec un arsenal de mesures contre les **ETNC** (Etats ou Territoires Non Coopératif) dont la retenue à la source de 50 % sur les revenus de capitaux mobiliers ou les placements à revenu fixe constitue la mesure-phare. Des mesures qui verront le jour dès cette année (1er mars 2010) et se renforceront en 2011 avec l'exclusion du régime mère-fille des produits de participation situées dans des ETNC.

Durée : 3'37

- [Imprimer](#)
- [Envoyer](#)
- [Revenir](#)

[Voir la fiche de Sandra Hazan](#) [Voir la fiche de Matthieu Chernet](#)